



ORGANISME DE FORMATION SECURITE INCENDIE

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE (PERSONNEL NON ELECTRICIEN)

OBJECTIFS :

Acquisition des connaissances permettant d'identifier une situation à risque, et savoir s'en prémunir.
Etre capable d'exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique au voisinage de pièces sous tension. Tests certificatifs, attestation des acquis.

FORMATION

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

Code du travail

L 230-2 : Le chef d'établissement prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé « physique et mentale » des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L 231-3-1 : Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche.

Décret n° 881056 du 14/11/1988 : (prescriptions des établissements qui mettent en œuvre des courants électriques).

Article 46§ II : L'employeur doit s'assurer que ses travailleurs possèdent une formation suffisante, leur permettant de connaître et de mettre en application les prescriptions de sécurité à respecter, pour éviter les dangers dus à l'électricité, dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées. Il doit le cas échéant, organiser au bénéfice des travailleurs concernés, la formation complémentaire rendue nécessaire notamment par une connaissance insuffisante des dites prescriptions.

Article 48§ II : L'employeur doit remettre, contre reçu, à chaque travailleur concerné, un recueil des prescriptions et, le cas échéant, compléter ces prescriptions, par des instructions de sécurité particulières à certains travaux ou opérations qu'il confie aux dits travailleurs.

MATERIELS :

- Vidéo projecteur,
- Différentes vidéos + CD multimédia,
- une documentation par stagiaire.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Apports des connaissances théoriques sur vidéo projecteur et différentes vidéos,

O.F.S.I

60 Claude Monet

02800 Beautor

Téléphone : 06 64 71 48 02

Messagerie : ofsi@wanadoo.fr

SARL OFSI - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C AU CAPITAL DE 2,500€

AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203

DECLARATION D'ACTIVITE ENREGISTREE SOUS LE N° 22 02 00939 02 AUPRES DU PREFET DE REGION PICARDIE



ORGANISME DE FORMATION SECURITE INCENDIE

VALIDATION :

Le stagiaire sera habilitable à la réussite du test de connaissances sous la responsabilité de son employeur. Recyclage recommandé par la CRAM (tous les 3 ans) ou chaque fois que nécessaire : changement de fonction, restriction médicale, modification des lieux de travail etc.....

Partie Théorique (7 heures) :

- Présentation et objectifs,
- Réglementation et généralités de l'habilitation électrique,
- Notions élémentaires d'électricité,
- Effets physiologiques du courant électrique,
- Dangers d'origine électrique,
- Les moyens de prévention et de protection,
- Domaines de tension,
- Habilitation : symboles, distance de sécurité, etc....
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique : (notion de secourisme, feu d'origine électrique),
- Tests de connaissances.

Partie Pratique (2 heures) :

- Etude des différentes opérations non électriques au voisinage de l'électricité.

Modules optionnel (4 heures) :

- Apprentissage de l'extinction d'un feu d'origine électrique par la mise en situation (bac à gaz),
- Apprentissage des gestes d'urgence à effectuer sur une personne électrisée :
 - la personne ne répond pas, et respire,
 - la personne ne répond pas, et ne respire plus,
 - la personne se plaint de brûlure.

Matériel pédagogique :

VISITE DE SITE

O.F.S.I
60 Claude Monet
02800 Beautor

Téléphone : 06 64 71 48 02

Messagerie : ofsi@wanadoo.fr

SARL OFSI - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C AU CAPITAL DE 2,500€

AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203

DECLARATION D'ACTIVITE ENREGISTREE SOUS LE N° 22 02 00939 02 AUPRES DU PREFET DE REGION PICARDIE